Société Centrale Canine
Commission Nationale D'Education et D'Activités Cynophiles
155 Avenue Jean Jaurès 93535 Aubervilliers

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Stage CNEAC N° : ☐ MONITORAT HOOPERS

Adresse précise du club organisateur

N° d'identification SCC

- Frais intervenant CNEAC ☐

Du stage CNEAC N° : Qui s'est déroulé les :

A : Canine Territoriale :

Nom, prénom, et **adresse complète** de l'intervenant CNEAC

Nombre de stagiaires : (Tous titulaires d'une licence CNEAC)

Concerne les indemnités versées par la CNEAC/SCC : **Nom complet du bénéficiaire (Club ou Canine Territoriale)**

Frais engagés et à rembourser pour l'intervenant CNEAC : Euros
(Frais de déplacement 0,50 € du kilomètre en voiture ou frais réels pour autre déplacement *__Maximum 315 €__ – Au-delà le complément reste à la charge de l'organisateur.)

Fait le (date de fin de stage) :

Nom et signature intervenant CNEAC

Validation et signature du Président de la C.N.E.A.C

Nom et Signature du Président du Club

Réservé Comptabilité SCC/CNEAC
Imputation : 2 CAC

La demande de remboursement et tous les justificatifs, uniquement au format PDF, sont à transmettre dans le mois suivant le stage (sous peine de non-remboursement) par mail à

notedefrais@sportscanins.fr

NB : ne pas oublier de joindre le RIB du compte de virement de la participation de la CNEAC